



Fiche de Données de Sécurité

Nitrate d'ammonium et de calcium



1. Identification

Nom du produit	Nitrate d'ammonium et de calcium
Code du produit	N.Av.
Autres moyens d'identification	Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium. Calcium ammonium nitrate. Ammonitrate de calcium.
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Fertilisant/Agricole.
Fabricant	Sylvite 3221 North Service Road, Suite 200 Burlington, Ontario Canada L7N 3G2 Tél. 1-800-229-0602 Télé. 905-315-2083 https://www.sylvite.ca/
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Centre antipoison du Québec : 1-800-463-5060 (sans frais au QC) Centre Anti-Poison de l'Ontario et du Manitoba : 1-800-268-9017 ou 419-813-5900 BC Drug and Poison Information Centre : 1-800-567-8911 (sans frais en CB) ou contacter directement le Centre Antipoison de la province ou du territoire ou vous habitez. Canutec: 613-996-6666 (pour le transport)

2. Identification des dangers

Résumé	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Utiliser de façon à ne pas en générer. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche de données de sécurité (FDS). Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
---------------	---

SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012



Matières solides comburantes (Catégorie 3)
Toxicité aiguë, orale (Catégorie 4)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 1)

DANGER

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

H302 : Nocif en cas d'ingestion

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P220 : Tenir et stocker à l'écart des vêtements, des matières inflammable et combustibles.

P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un médecin.

P370+P378 : En cas d'incendie : utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

P501 : Éliminer le contenu et le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Nitrate d'ammonium et de calcium	15245-12-2	99 - 100 %

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène par une personne qualifiée. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Rincer la peau à grande eau. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Éviter de se toucher les yeux avec des parties de corps contaminées. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie oculaire	IMMÉDIATEMENT! Rincer à grande eau. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Soulever les paupières pour rincer correctement. Consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR, sauf lorsque recommandé par du personnel médical. Si la victime est consciente rincer la bouche avec de l'eau et donner 1 à 2 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
Autre	Aucune information disponible.
Symptômes	Peut causer une sévère irritation ou des dommages aux yeux. Peut causer des rougeurs et une légère irritation de la peau.
Note au médecin	Appliquer un traitement symptomatique et de soutien. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser un agent extincteur approprié pour les feux environnants.
Dangers spécifiques du produit	Ce produit se décompose sous condition de feu et produit de l'oxygène qui intensifie le feu. Peut s'enflammer au contact de matières réductrices ou organiques.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
Précautions spéciales pour les pompiers	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'entrée dans les égouts, les endroits fermés et le rejet dans l'environnement.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Bien aérer l'endroit. Éviter les conditions qui produisent de la poussière. Aspirer ou balayer et mettre dans un contenant de récupération approprié. Ne pas remettre le produit non utilisé dans le contenant original. Terminer le nettoyage en lavant à l'eau et au savon la surface contaminée.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Ce produit peut aggraver un incendie. Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter tout contact avec des matières inflammables ou combustibles. Utiliser dans un endroit bien aéré. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage à fond après avoir manipulé ce composé et avant de manger, de boire ou de se servir d'articles de toilette. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Entreposer selon la norme NFPA 430 du Code pour l'entreposage des combustibles liquides et solides. Conserver le contenant proprement étiqueté bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur. Entreposer à l'écart des agents réducteurs, des matières inflammables et combustibles et de toute substance incompatible (voir partie 10). Conserver dans le contenant original. Tenir à l'écart de la nourriture et de la boisson.
Température de stockage	15 à 20 °C (59 à 68 °F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Aucune valeur de DIVS n'est reportée.			
Nitrate d'ammonium et de calcium	VEMP (8h)	Poussière respirable	5 mg/m ³	OSHA
		Poussière totale	15 mg/m ³	OSHA
Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, d'aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.			
Mesures de protection individuelle				
Yeux	S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures.			
Mains	Porter en permanence des gants étanches et résistants à ce produit chimique lors de la manipulation. Porter des gants de nitrile ou de néoprène. Les gants jetables de nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jeter les après usage unique. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Avant utilisation, l'utilisateur devra s'assurer de leur étanchéité.			
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur. Au besoin, porter un tablier ou une combinaison de protection.			

Voies respiratoires	Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA. En cas de nuisances d'exposition par de la poussière, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type N95.
Pieds	Porter des bottes de caoutchouc lors d'un déversement.
 Lunettes anti-éclaboussures Gants de nitrile	

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Solide en poudre	Inflammabilité	Ininflammable
Couleur	Blanc à gris pâle	Limite d'inflammabilité	S.O.
Odeur	Non	Point d'éclair	S.O.
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	S.O.
pH	N.Dis.	Sensibilité aux charges électrostatiques	Non
Point de fusion	94°C (201.2°F)	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	Non
Point de congélation	94°C (201.2°F)	Densité de vapeur	S.O. (Air = 1)
Point d'ébullition	N.Dis.	Densité relative	1.1 kg/L (Eau = 1)
Solubilité	Soluble dans l'eau. 144 g/100 ml	Coefficient de partage n-octanol/eau	N.Dis.
Taux d'évaporation	S.O.	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	N.Dis.	Viscosité	S.O.
% de volatilité	N.Dis.	Masse moléculaire	S.O.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le contact avec des matériaux combustibles peut provoquer un incendie. Le contact avec une base libre de l'ammoniac.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une réaction dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter le contact avec les substances incompatibles. Éviter la chaleur, les flammes et les étincelles.
Matériaux incompatibles	Agents de réduction, matières organiques, acides, bases, matières inflammables, matières combustibles, les métaux en poudre, phosphore, cyanures.

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	Nitrate d'ammonium et de calcium Ingestion 2000 mg/kg Rat DL50 Peau >2000 mg/kg Lapin DL50
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation, ingestion.
Effets retardés, immédiats et chroniques	<p>Voie oculaire Peut causer une sévère irritation ou des dommages aux yeux. La poussière et la poudre peuvent irriter les yeux par frottement. Le nitrate d'ammonium et de calcium (CAS no 15245-12-2) est sévèrement irritant pour les yeux (Lapin, OECD 405).</p> <p>Voie cutanée Irritation/corrosion de la peau, Humain : Non irritant (IUCLID). La friction mécanique peut causer une irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation de la peau.</p> <p>Voie respiratoire L'inhalation de la poussière peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.</p> <p>Voie orale Peut être nocif par ingestion. Peut causer une irritation gastro-intestinale avec nausées et vomissements. L'ingestion d'une grande quantité de cette substance peut provoquer une acidose générale (diminution du pH sanguin), une cyanose et des dommages au sang. Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire.</p> <p>Sensibilisation respiratoire ou cutanée Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas des sensibilisants cutané ou respiratoire.</p> <p>Classification CIRC / NTP Aucun ingrédient n'est répertorié.</p> <p>Cancérogénicité Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.</p> <p>Mutagène Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets mutagènes.</p> <p>Toxicité sur la reproduction Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grande ou égale à 0.1% ne sont pas connus pour causer des effets sur la reproduction.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Aucun organe cible n'a été répertorié.</p> <p>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Aucun organe cible n'a été répertorié.</p>
Effets d'interaction	Aucune information disponible.
Autres informations	Aucune information disponible.

12. Données écologiques

Toxicité écologique	Poisson - <i>Lepomis macrochirus</i> - Crapet arlequin CL50 >100 mg/L; 96 hr (OECD 203) Invertébré aquatique - <i>Daphnia magna</i> CE50 >100 mg/L; 48 hr (OECD 202) plante aquatique - <i>Heterosigma akashiwo</i> CE50 >100 mg/L; 72 hr (OECD 201)
Persistence	Les composés inorganiques persistent indéfiniment dans l'environnement ou s'intègrent aux systèmes biologiques.
Dégradabilité	Les sels inorganiques ne sont pas susceptibles à la photodégradation. Biodégradation (>70% en 20 jours). L'ammonium présent dans le produit peut être biodégradé par nitrification par des bactéries. Les nitrates peuvent être transformés en azote par dénitrification par des bactéries.
Potentiel de bioaccumulation	Les sels inorganiques de ce type peuvent s'accumuler dans les plantes.
Mobilité dans le sol	Le produit est soluble dans l'eau, il n'y a peu de partition dans le sol. Les sels de nitrate et d'ammonium sont chimiquement stables dans l'eau et le sol.
Autres effets nocifs	Le produit favorise une croissance massive des algues dans les eaux peu agitées modifiant ainsi localement l'équilibre écologique. Ce produit libérera des ions ammonium. Avec l'augmentation du pH, sol plus alcalin, la fraction d'ammoniac gazeuse augmente. L'ammoniac est un toxique pour les poissons. Effet toxique sur les organismes aquatiques résultant de la variation du pH. Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Contenant 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
---	---

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN 1477
Désignation officielle de transport de l'ONU	NITRATES INORGANQUES, N.S.A. (Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium)
Dangers environnementaux	Ce produit ne contient pas de polluant marin.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Emballage combiné : pas plus de 5 kg par emballage intérieur pour les solides. Un colis ne doit pas peser plus de 30 kg (masse brute). Permis requis pour le transport avec des plaques de danger adéquates affichées sur le véhicule.
TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)	
Classe(s) relative(s) au transport	 Classe 5.1
Groupe d'emballage	III
Guide des mesures d'urgence 2016	<u>140</u>
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	

UN 1477. NITRATES INORGANIQUES, N.S.A. (Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium).
Classe 5.1, GE III. Programmes d'urgence (EmS-No) F-A, S-Q

IATA - Association Aérienne internationale de Transport

Classification UN 1477. NITRATES INORGANIQUES, N.S.A. (Acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium).
Classe 5.1, GE III.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.

15. Informations sur la réglementation

CANADA

Nom chimique	CAS	LCPE	LIS	LES	INRP
Nitrate d'ammonium et de calcium	15245-12-2			X	

- LCPE : Substances toxiques au sens de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
- LIS : Inventaire de la liste intérieure des substances
- LES : Inventaire de la liste extérieure des substances
- INRP : Inventaire national des rejets de polluants du Canada

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nom chimique	CAS	TSCA	CER CLA	EPCRA 313	EPCRA 302/304	CAA 112(b) HON	CAA 112(b) HAP	CAA 112(r)	CWA 311	CWA Prio.
Nitrate d'ammonium et de calcium	15245-12-2	X								

- TSCA : Toxic Substance Control Act
- CERCLA : Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act list of hazardous substances
- EPCRA 313 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals
- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances
- CAA 112(b) HON : Clean Air Act - Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant
- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants lists pollutants
- CAA 112(r) : Clean Air Act - Regulated Chemicals for Accidental Release Prevention
- CWA 311 : Clean Water Act - List of Hazardous Substances
- CWA Priority : Clean Water Act - Priority Pollutant list

Proposition 65 de l'État de la Californie

Aucun ingrédient n'est répertorié.

Autres réglementations

- Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP) :
Cette substance est répertoriée dans Ammoniac (total).
Cette substance est répertoriée dans Nitrate (ion en solution à un pH de 6 ou plus).

HMIS

2	Health
0	Flamability
3	Reactivity
X	Protective Equipment

NFPA

0	0
2	3
OX	

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)	Sylvite 2016-02-18
Version	02
Autres informations	<p>DATE DE LA PREMIÈRE VERSION DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ : 2013-05-13.</p> <p>CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LA VERSION 02 : sections 2, 8, 11 et 15.</p> <p>RÉFÉRENCES :</p> <ul style="list-style-type: none">- IUCLID Chemical Dataset, European Chemical Substances Information System (ESIS), Joint Research Centre, http://esis.jrc.ec.europa.eu- OECD Existing Chemicals Database, Chemicals Screening Information DataSet (SIDS) for High Volume Chemicals, UNEP publications, http://webnet.oecd.org/HPV/UI/Search.aspx- Ammonium (I) nitrate (1:1), The Registry of Toxic Effects of Chemical Substances, RTECS #: BR9050000. <p>ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists AIHA: American Industrial Hygiene Association HMIS: Hazardous Materials Identification System NFPA: National Fire Protection Association OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA) NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health NTP: National Toxicology Program RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec) CIRC: Centre international de recherche sur le cancer DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé SGH: Système général harmonisé SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min) VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée</p> <p>Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.</p>